

Restitution des plans de recherche (PR) et des rapports (RAP) en OSE

Pendant cette année d'OSE, vous devrez nous rendre plusieurs documents. Nous vous demandons de respecter à la lettre ces quelques consignes.

Respect du délai de restitution

Lorsque votre animateur vous a indiqué le jour de restitution de votre document, vous devez impérativement le respecter (n'oubliez pas qu'un plan de recherche et encore plus un rapport nous demande beaucoup de temps pour sa correction). Si vous n'êtes pas certain de vos compétences ou de votre matériel informatique, n'attendez pas le dernier jour, anticipez les éventuels problèmes ! Toute excuse du type « *mon ordinateur a planté* », « *je n'avais pas de réseau* », « *mon chat a mangé la souris* » sont irrecevables !

Chaque jour de retard vous coûtera une pénalité d'un point sur la totalité des points qui vous ont été attribués.

Sauvegarde de votre document

Vos plans de recherche et vos rapports pour Yann Jeanrenaud (JEYA) ou Claudio Masoni (MCLA) doivent être enregistrés sur le réseau de l'école en suivant l'exemple d'*Adeline* et *Bernard* :

Document	Nom du document	Chemin de sauvegarde
Plan de recherche n°2	JEYA_Adeline_Bernard PR2.docx <i>ou</i> MCLA_Adeline_Bernard PR2.docx	Centre des Deux Thielles > Collège des deux Thielles > Tous > OSE > PR2
Rapport n°2	JEYA_Adeline Bernard RAP2.docx <i>ou</i> MCLA_Adeline Bernard RAP2.docx	Centre des Deux Thielles > Collège des deux Thielles > Tous > OSE > RAP2

Forme de la restitution

Le tableau ci-dessous vous indique comment restituer votre travail selon l'animateur responsable.

Animateur	Adresse e-mail	Restitution PR	Restitution RAP
Yann Jeanrenaud	yann.jeanrenaud@rpn.ch	Aucune (la sauvegarde sur OSE suffit)	Aucune (la sauvegarde sur OSE suffit)
Claudio Masoni	claudio.masoni@rpn.ch	Une version imprimée (en plus de la sauvegarde)	Une version imprimée + PR annoté (en plus de la sauvegarde)

Remarque

Avant de rendre votre rapport, vérifiez que vous avez tenu compte de toutes les remarques et corrections faites dans le plan de recherche par votre animateur responsable. Il est très énervant de retrouver des fautes qui avaient déjà été relevées.